



Procédure d'accès direct aux études de santé pour les titulaires de diplômes étrangers  
ou les étudiants en cours d'étude de santé à l'étranger, hors UE.  
arrêté du 13 décembre 2019 en vue d'une dispense d'étude

## Jury d'admissibilité du 31 mars 2025

### MAÏEUTIQUE

Note seuil haute : 16  
Note seuil basse : 12

Epreuves du 1<sup>er</sup> groupe : Aucune candidate n'a obtenu une note supérieure à la note seuil haute définie par le jury

Liste des candidats admissibles aux épreuves du 2<sup>ème</sup> groupe

Madame	SELLAMI	WISSAM
Madame	YAMLAHI	SALMA
Madame	YAMONGBE	WINIFRED

La Présidente du jury,

Madame Christine AMIEL

Les membres du jury,

Dominique FAUDOU

Jean-Daniel MARTY

Coralie FREGONESE

Philippe POMAR

Muriel LEGENDRE

Marlène TRUQUET

Hélène LEMOINE

